

## **SÉANCE DU 25 MAI 2016**

*Présents* : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, RIQUET Guy, CRON Lionel, MORIN Claire, MILLON Cédric,

*Excusé(s)* : FORIEL Laurent

*Absent* :UZEL Nicolas

### **URBANISME - COMMUNE D'EYMEUX – AVIS SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'EYMEUX ayant été arrêté, la Commune de LA BAUME D'HOSTUN est invitée à émettre des observations sur celui-ci.

Le Conseil Municipal fait part de son étonnement et de sa déception quant au manque d'un emplacement réservé ou d'un zonage spécifique sur leur projet autour de l'école maternelle intercommunale pour l'aménagement lié au fonctionnement de l'école.

### **TRAVAUX DE VOIRIE 2015/2016– ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Une consultation a été lancée auprès de six entreprises pour les travaux de voirie 2015/2016.

Vu l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de la valeur technique de l'offre et du prix, la proposition de TP réalisations a été retenue pour un montant de 24 443.00 € HT.

### **USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU AUX RAYONS UV – CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

L'usine de traitement de l'eau potable aux rayons ultra-violets a été réalisée en 1996-1997. Des travaux de rénovation sont envisagés. Il s'agit plus particulièrement de mettre en place un équipement de filtration performant, de remplacer le réseau d'alimentation du réservoir à l'intérieur de l'ouvrage et à l'extérieur et de changer le surpresseur. Le montant estimatif de l'opération est de l'ordre de 20 à 30 000 € HT.

Afin de nous aider dans ce domaine, il convient de nommer un maître d'œuvre. Cette mission est confiée à l'établissement S.E.D. Ingénierie conseil (Structures Etudes Diagnostics) pour un montant total de 5 160.00 € HT.

### **PERSONNEL – CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2<sup>ème</sup> CLASSE À TEMPS NON COMPLET NON TITULAIRE – SIGNATURE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE**

Un poste d'adjoint technique de 13.49 h hebdomadaires annualisées est créé pour une durée d'un an à compter du 27 juin 2016. Il sera chargé d'assurer une partie du ménage de l'école primaire.

*Prochain conseil municipal : Mercredi 29 juin à 20 h*